

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 32 (1995)
Heft: 1222

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domainaine Public

DP

JAA
1002 Lausanne

24 août 1995 - n° 1222
Hebdomadaire romand
Trente-deuxième année

Comment financer l'Etat social ?

L'air est connu et les premières strophes aussi. Le coût du travail serait trop élevé en Suisse, dans ses deux composantes salaires + charges sociales. Cet air se fredonne à l'automne, à la veille des négociations salariales. On sait déjà quels seront les arguments généraux qui seront échangés. Les uns, patronaux, parleront de la cherté du franc suisse qui handicape notre capacité commerciale, du niveau élevé des salaires suisses, des tentations de délocaliser la production et les services. Les autres, syndicalistes, rappelleront que les salaires réels ont stagné, voire régressé; que l'industrie d'exportation se porte bien et que c'est même elle qui a assuré la croissance du PIB; qu'elle a bénéficié pour deux milliards de la suppression de la taxe occulte; que nous ne sommes pas plus chers que notre concurrent n° 1, l'Allemagne; que la productivité par personne occupée a augmenté fortement; que la consommation mérite d'être relancée, etc...

Ce débat routinier n'est pas négligeable. Il appelle simplement une mise au point rigoureuse des chiffres. Mais aujourd'hui, en prolongement de l'affrontement saisonnier, on perçoit des appréhensions nouvelles qui ne se rapportent pas au court terme. En profondeur, les données se modifient réellement.

Tentative de décantation.

Sont réactualisées les analyses sur la composition organique du capital. La part du capital fixe (installations, machines) est de plus en plus forte par rapport au capital variable (salaires). D'une part se généralise le soupçon que les emplois supprimés par l'automatisation ne sont pas transférés sur d'autres secteurs, d'où la croissance du chômage. D'autre part est soulevée la question pertinente du financement de l'Etat social. La machine ne supporte pas les charges du salaire différé. Elle est amortie (d'où allègement fiscal), puis remplacée. Elle n'exige ni formation, ni hospitalisation, ni rente de vieillesse. Son rôle social se limite à assurer la compétitivité de l'entreprise.

Sont réactualisées encore les analyses sur la division internationale du

travail. La technologie est à la portée de pays arrivés plus tardivement à l'âge industriel; il y a longtemps que le Japon en a fourni l'illustration. Les salaires et les charges sociales y sont inférieurs alors que l'accélération des transports et des communications globalise le marché mondial.

Mais le plus important est l'inévitable évolution démographique. La part croissante de la population âgée entraîne des coûts sociaux accrus en termes de rente et de santé.

Dans cette remise en question, les positions ne sont pas clairement démarquées, si l'on veut bien ne pas tenir compte de la fraction patronale qui réclame tout simplement un moratoire social. Politique de l'autruche. Car la situation n'est pas statique. L'évolution technologique, internationale, démographique n'attend pas, en effet. Preuve d'une recomposition des fronts, on observe aussi un intérêt commun (patronat et salariés) pour ne pas augmenter les prélèvements sur les salaires.

Une réflexion générale se justifie donc, dans le sens des travaux théoriques de Pierre Rosanvallon ou pratiques de Yves Fluckiger (cf. DP 1219). En Suisse, en outre, chaque secteur social a été développé pour lui-même, selon les circonstances politiques (assurance-maladie, AVS, LPP, etc...), sans coordination dans la conception.

Les passages obligés de cette réflexion seront:

- la durée du travail, liée à l'assouplissement de l'horaire (travail par équipe, amplitudes saisonnières, etc...)
- le financement des assurances sociales et du salaire différé. Sera inévitablement posée la question de la contribution et du revenu des capitaux et des rentes. Donnée supplémentaire, la Suisse, si elle devait rejoindre l'Union européenne, serait amenée à doubler son taux de TVA. Comment fiscalement et socialement répartir cette manne supplémentaire?

La mise en œuvre de cette réflexion est urgente. Elle n'engage pas seulement l'Etat, mais aussi les partenaires sociaux. Qui en prendra l'initiative?

AG